

nantes-citoyennete.com

Le Conseil de développement de Nantes Métropole

Délégation

"Développement, rayonnement et attractivité du territoire"

février 2009

Contribution de Bernard FRITSCH

Du renforcement du rôle de l'université de Nantes dans la fabrique de la métropole

Les produits de communication et de marketing urbains font en règle générale à la présence d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche une place de choix dans l'argumentaire qu'ils déploient pour accroître la notoriété, et partant l'attractivité, des agglomérations au développement desquels ils sont censés contribuer. Ces établissements sont en effet très largement considérés, par les membres de l'académie bien sûr, mais aussi par les pouvoirs publics et de nombreux observateurs des dynamiques territoriales, comme des déterminants essentiels de la compétitivité des territoires, comme des facteurs discriminants sur le plan des potentialités de développement métropolitain. Les « grandes » collectivités leur témoignent alors un intérêt de plus en plus vif, leur consacrent des sommes croissantes, font de la confortation de leurs fonctions un axe fort de leur stratégies de développement. Nantes Métropole aime ainsi parfois à rappeler, dans ses documents de communication, qu'elle compte 50 000 étudiants, 500 laboratoires et 2200 chercheurs. Son président a annoncé en fin d'année dernière, lors de la séance d'installation du Conseil de développement, qu'il ferait du renforcement du rayonnement scientifique et culturel de l'agglomération une des priorités de son nouveau mandat. Elle consacre 6 % de ses dépenses à la fonction « développement économique, enseignement supérieur et recherche.

Pourtant, dans le tableau de la construction d'une métropole culturelle, arrimée à « l'économie de la connaissance », ou encore, on en parle de plus en plus, à une « économie verte », l'université de Nantes figure en demi-teinte. Assistant en octobre dernier à une projection du support de promotion du projet de centre d'affaires international d'EuroNantes, j'ai bien pu voir mentionner au rang des atouts que l'agglomération nantaise offre aux investisseurs une liste de grandes écoles et instituts de recherche, mais pas un mot sur son université qui accueille quand même près de 30 000 étudiants en formation initiale. On pourra bien sûr ce réjouir de voir cette université échapper à une instrumentalisation publicitaire. Mais on pourra aussi s'inquiéter de cette omission, qui peut être analysée comme un symptôme supplémentaire d'un certain effacement.

Effacement dans la construction des référentiels des acteurs du développement métropolitain quand, si l'on entend bien quelques universitaires s'exprimer *intuitu personae*, au sein du Conseil ou dans certaines publications, telles les *Cahiers* et *la Tribune* de l'Institut Kervégan ou encore *Place Publique*, on n'entend en revanche quasiment jamais l'avis de l'université, en tant qu'institution, sur les grandes problématiques auxquelles est confronté le

territoire. Effacement relatif comme acteur du développement socio-économique, car si l'université injecte des sommes importantes dans le circuit économique local, l'effort de recherche appliquée, en partenariat avec le monde économique et les collectivités reste assez modeste. Effacement relatif sur le plan du positionnement dans l'armature universitaire française avec une attraction somme toute réduite et deux réponses non retenues à l'appel d'offre du *plan Campus*, que ne peuvent compenser l'octroi, comme à d'autres perdants, d'un lot de consolation comprenant un label « prometteur » et quelques rallonges budgétaires. Effacement aussi dans les politiques locales de promotion de la recherche et de l'enseignement supérieur : l'Institut des Etudes Avancées qui ouvre bientôt ses portes a été monté en dehors et dans une bonne mesure contre l'université – sa cheville ouvrière ne s'en cache pas le moins du monde. Emerge ainsi à la place de Marcel Saupin et avec le ferme soutien de Nantes Métropole, une centralité intellectuelle largement déconnectée, sur de multiples plans, de l'université proprement dite. Effacement enfin dans le paysage régional de l'enseignement supérieur et de la recherche, que reflète l'incapacité du plus important de ses établissements à impulser la construction d'un pôle d'enseignement supérieur et de recherche (PRES) ambitieux. Le notre est ainsi presque réduit à la somme des 3 universités de l'académie des Pays-de-la-Loire, ce qui préfigure peut-être une future université régionale, « économe » en ressources humaines (recours accru aux technologies numériques), spécialisant ses sites (partage des masters et études doctorales).

Pour sévère qu'il soit, ce constat ne doit pas faire oublier qu'au sein de l'université se manifeste un certain souci d'ancrage plus prononcé au territoire, de participation accrue à la vie de la cité, de renforcement de sa participation à la dynamique métropolitaine. Et dans la récente présentation de ses projets pour l'année 2009, le président de l'université l'a clairement souligné. Parce qu'existe cette volonté, parce que le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche est certainement une des clefs – quoique pas la seule, loin de là -, du devenir de la position de Nantes-Saint-Nazaire dans l'armature urbaine régionale, nationale et européenne, parce que celui-ci dépend de la contribution qu'y apportera l'institution universitaire, il apparaît souhaitable que le Conseil de développement explore les voies potentielles d'un resserrement des liens entre les collectivités et l'université, d'un enrôlement accru de cette dernière dans la construction de la métropole et régionale. Ceci d'autant plus que la mise en application de la loi sur l'autonomie des universités (LRU) vient élargir le champ de ses possibilités d'actions, mais aussi celui des risques auxquelles elle sera confrontée.

Même s'il peut certainement être évité, n'est en effet pas improbable un scénario « repoussoir ». Celui : (i) de voir une part de l'université de Nantes dépérir, car empêtrée dans des difficultés de gestion et financières et car fortement concurrencée par des établissements rivaux, disposant pour certains d'une aura plus flatteuse ; (ii) d'assister simultanément à une spécialisation accélérée des formations et activités de recherche au profit de quelques sections et laboratoires, avec des effets d'entraînement réduits sur l'accumulation de capital humain et sur les dynamiques économiques et culturelles locales ; (iii) tandis que se renforcent ou apparaissent d'autres polarités, autour des grandes écoles et instituts extra-universitaires, éventuellement portées par des fondations, dans la construction desquelles l'université n'occupera qu'une place secondaire. L'affirmation de polarités nouvelles est éminemment désirable, le portage par des fondations présente indéniablement des avantages, mais le maintien d'une université offrant un éventail de formation et un environnement de recherche stimulants et variés est probablement essentiel pour l'attractivité et le rayonnement scientifique et culturel, non pas de tel ou tel institut, école, laboratoire ou chercheur, mais de la métropole dans son ensemble.

Il est certes difficile à l'universitaire en sciences humaines et sociales, au géographe en particulier qui est d'abord observateur, de dépasser le stade du diagnostic, des attendus, et de se faire force de propositions raisonnables. Il nous semble néanmoins qu'un des ressorts clefs du développement des activités d'enseignement supérieur et de recherche résidera dans la capacité à construire des partenariats, pour promouvoir des approches interdisciplinaires de questions transversales, et répondre à la demande sociale. Ce mouvement est d'ores et déjà amorcé avec la mise en place d'une Agence Nationale de la Recherche, qui distribue des moyens financiers aux

équipes et projets de recherche partenariaux et souligne l'importance de la pluridisciplinarité. Le CNRS semble devoir évoluer dans cette voie. La construction des PRES est appelée à se poursuivre. Une demande de plus en plus forte émanant des pouvoirs publics et de la société dans son ensemble porte sur des problématiques qui gagnent à être approchées de manière pluri et interdisciplinaire, qu'il s'agisse, entre autres, des transports et de la mobilité, de l'environnement, des services d'intérêt général, du vieillissement, de l'économie territoriale.

Sur ce plan, la démarche initiée par certains membres du Conseil dans l'objectif de la création d'un Institut de la Ville mérite peut-être d'être réactivée. Plusieurs éléments militent en effet en faveur de la constitution d'une telle structure. (i) Celle-ci pourrait contribuer à un resserrement des liens entre les écoles et l'université proprement dite, sur des domaines de formation et de recherche dans lesquels elles sont chacune engagées et qui sont essentiels pour le développement durable. (ii) Une telle initiative, pourrait éventuellement, en fonction bien entendu de ses orientations thématiques, bénéficier d'un soutien du monde économique : on peut penser en particulier aux grandes entreprises engagées dans les services urbains, dont le champ spatial d'intervention dépasse largement l'hexagone. (iii) D'autant plus qu'un tel Institut pourrait aussi se positionner à l'international, aider ainsi à renforcer l'ouverture et le rayonnement et de la métropole et de ses établissements, en particulier vis-à-vis des pays émergents : la croissance démographique dans les décennies à venir s'effectuera d'abord dans les grandes agglomérations d'Asie du sud, de l'est et du sud-est ; les problématiques d'aménagement et de gestion des territoires urbains y sont particulièrement vives. (iv) Elle pourrait s'appuyer sur un certain nombre de ferments parmi lesquels on citera : les sollicitations adressées à l'université par des collègues étrangères pour la mise en place de diplômés à sceaux multiples en aménagement/urbanisme/environnement ; l'expérience des masters internationaux et la large attractivité des écoles ; l'existence d'un « Institut de Recherches sur les Sciences et Techniques de la Ville », plutôt bien côté par les agences d'évaluation, réunissant des équipes de recherche des écoles et des universités de l'Ouest ainsi que des institutions extra-universitaires (LCPC par exemple), conduisant un certain nombre de programmes en association avec Nantes Métropole. A dominante de sciences de l'ingénieur, celui-ci s'efforce d'intégrer plus largement des dimensions socio-économiques. (v) L'agglomération nantaise dispose d'une image forte et très positive en matière d'aménagement et développement urbain. En somme, un tel institut pourrait aider à une meilleure coordination des stratégies des écoles et de l'université, à une certaine mutualisation de moyens de recherche, au développement de relations internationales, en faisant place pleine et entière aux compétences scientifiques variées dont dispose l'université et en lui apportant en retour les collaborations scientifiques sur les points que ses seules équipes ne peuvent assumer.

Il ne s'agit là bien entendu que d'une proposition, parmi d'autres tout aussi sinon plus pertinentes que le Conseil pourrait envisager. Les représentants de l'université, du monde économique, de la sphère associative, y sont suffisamment nombreux pour que l'on puisse espérer préciser quels sont les domaines scientifiques sur lesquels portent les attentes les plus fortes des entreprises engagées dans les pôles de compétitivité, quels sont les champs de réflexion qui présenteront à moyen terme l'intérêt le plus grand pour nos sociétés, quels sont ceux sur lesquels des coopérations entre les pôles d'enseignement et de recherche du Grand Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire) sont envisageables. Bref, identifier des projets d'envergure régionale, donnant corps à un PRES volontariste plutôt que par défaut, à l'émergence desquels le Conseil pourrait participer en jouant un rôle d'interface, de médiation.

Car au final, c'est davantage à cette échelle, régionale, plutôt qu'à l'échelle des métropoles que doit être envisagée la construction de ce que nos collègues anglo-saxons appellent les « learning regions ». Pour éviter une dispersion de moyens virant au gaspillage, dépasser des indivisibilités, utiliser au mieux des compétences dispersées, et parce que les dynamiques territoriales, qu'elles soient démographiques, économiques, sociales et culturelles, se structurent très largement à cet échelon. Les « performances » nantaises reflètent d'ailleurs très largement depuis 20 ans un effet « grand ouest » davantage qu'un dynamisme spécifique. Une raison de plus pour envisager la construction métropolitaine en réseau.